

ORIGINE ET PASSÉ

DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOLENZARA

(1836 A. 1840)

En 1838, les bords de la rivière (ou fleuve) la Solenzara n'étaient ni cultivés ni habités; c'était une forêt de ~~maquis~~ mélangée de chênes-lièges, à peu près impénétrable.

La route nationale n° 498, ainsi que les routes forestières n°s 4 et 12, qui aboutissent maintenant à cette localité, n'existaient pas.

Un vieux chemin à mules, creusé, raviné, peu praticable et dont on voit encore çà et là des traces, longeait le littoral, de Bastia à Bonifacio : chemin alors si peu sûr, dit-on, qu'on ne pouvait voyager qu'en *caravane*, et encore n'était-on pas certain de ne pas être dévalisé par les bandits, très-nombreux à cette époque.

D'ailleurs la circulation, presque nulle dans la bonne saison, n'était pas possible pendant l'hiver, à cause du manque de moyens pour traverser les cours d'eau, dans lesquels chaque année plusieurs personnes se noyaient, avec les mules sur lesquelles elles entreprenaient de passer; car ces fleuves ou rivières qui descendent des montagnes voisines, ont tous un caractère torrentiel, bien qu'il soit juste de dire qu'en entrant dans la plaine, ils le perdent peu à peu : leur lit se creuse d'année en année, d'une manière assez sensible.

Une vieille tour, comme on en voit encore plusieurs le long de la côte, représentait seule, à l'embouchure de la Solenzara, un travail fait par la main des hommes;

L'érection de cette tour est attribuée aux Génois.

Le 4 août 1839, elle a été vendue par l'État et achetée par MM. Félix Jacquinet et C^{ie} qui l'ont fait démolir.

Le sol appartenait à divers propriétaires de la commune de Sari-di-Portovecchio, et le principal d'entre eux était M. Bernard Poli, chef de bataillon en retraite, appelé par les habitants : commandant Poli. Ce dernier, voyant qu'il était possible de créer une usine à l'embouchure de la Solenzara, dirigea tous ses efforts vers ce but.

D'abord, il acheta des terrains à ses voisins et forma un domaine d'environ 1,400 hectares de superficie, bordé : à l'Est, par la mer; au Sud et à l'Ouest, par la commune de Sari et au Nord, par le fleuve la Solenzara, qui a donné son nom à l'usine métallurgique et au hameau qui se sont formés, plus tard, sur la droite de son embouchure.

Cela fait, le commandant Poli commença, vers 1836, la construction de la maison actuelle dite : *Principale*, en même temps qu'une petite maison, tout à fait au bord de la mer, servant de poste à la douane.

Baron DUFOUR, Bernard-Auguste-Aristide
de Février
(1840 à 1841)

En 1840, ledit Poli était encore loin d'avoir terminé sa maison, lorsqu'un acheteur, le baron Dufour, Bernard-Auguste-Aristide de Février, demeurant à Bordeaux, se présenta. Le commandant Poli lui vendit tout, propriété et maison commencée, pour 163,000 francs.

LAMOTTE et C^{ie} (création d'usines)
(1841 à 1845)

Ledit baron Dufour ne fit à peu près rien pour améliorer l'immeuble qu'il revendit en 1841 à M. J.-B. Lamotte, de Saint-Étienne (Loire), lequel fonda la société des Fonderies et Forges de Solenzara sous la raison sociale : Lamotte et C^{ie}, dont il fut le gérant.

Cette société acheva la maison commencée par le commandant Poli et fit d'autres constructions, notamment une usine à fer avec feux de forge d'après le système dit : à la catalane, près du fleuve, rive droite, et à environ 800 mètres de la mer. Cette usine était mue par l'eau du fleuve.

Le barrage des eaux était situé à 1,400 mètres en amont de l'usine ; usine, barrage et canal d'amenée ont coûté environ 150,000 francs et n'ont servi que pendant un an.

Comte François de LARDEREL

(1845 à 1856)

A la suite des poursuites de vente dirigées par M. Lamotte, en qualité de gérant liquidateur, usine et propriété foncière furent adjugées à M. le comte François de Larderel, propriétaire, demeurant à Livourne, le 31 juillet 1845, pour une somme de 160,000 francs,

Ce dernier ne fit absolument rien jusqu'en 1856. L'usine chôma et se détériora, puis fut abandonnée par les successeurs de M. de Larderel. Le barrage des eaux non entretenu, se dégradant chaque année de plus en plus, fut emporté par une forte crue en 1855.

Cependant, le pays avait changé d'aspect, par l'achèvement de la route nationale n° 198, qui avait eu lieu en 1846 et qui avait ainsi ouvert une voie de communication plus sûre, et surtout plus commode que celle qui existait auparavant, soit pour se rendre à Bastia, au Nord ; soit pour se rendre à Portovecchio et à Bonifacio au Sud.

François CIPRIANI et C^{ie}

(1856 à 1859)

Le 20 septembre 1856, MM. Cipriani et Vessiny achètent de M. le comte de Larderel le domaine de Solenzara,

avec toutes ses dépendances, pour le prix principal de 150,000 francs et forment la société : François Cipriani et C^{ie}.

Le barrage des eaux ayant été emporté par la crue exceptionnelle de 1855, et la forge à la Catalane n'ayant pas, dans le temps, donné les résultats qu'on en attendait, cette dernière fut abandonnée et le barrage ne fut pas reconstruit.

En 1857, MM. Cipriani et C^{ie} firent alors construire deux hauts-fourneaux par leur ingénieur : M. Pautard, près de l'embouchure du fleuve.

Cette Société, comme ses devancières, ne fit pas de bonnes affaires et sa liquidation eut lieu en 1859, par les soins de M. Hippolyte Richardière, liquidateur, demeurant à Paris. A cette époque, il n'existait encore que l'usine avec les bâtiments indispensables au logement des ouvriers nécessaires pour en assurer la marche. Ces ouvriers étaient Italiens, mais les principaux employés étaient Français ou Corses.

Félix JACQUINOT et C^{ie}

(1859 à 1868)

La situation étant loin d'être prospère, l'usine et les autres immeubles furent cédés à une nouvelle Compagnie qui se forma sous la raison sociale : Félix Jacquinot et C^{ie}, le 12 décembre 1859, moyennant une soulte de 50,000 francs payée par cette dernière, en sus du passif et des charges qui existaient alors et qu'elle prit pour son compte.

Jusqu'à ce jour, on n'avait point fait d'agriculture, sauf une petite vigne et un jardin, créés par MM. Cipriani et C^{ie} ou par leurs prédécesseurs.

Mais avec MM. Félix Jacquinot et C^{ie}, les défrichements vont commencer, ainsi que les constructions de maisons. Diverses familles se formeront à Solenzara et le hameau de ce nom sera réellement formé.

Cette nouvelle Société se met activement à l'œuvre ; elle fait marcher de front l'exploitation des hauts-fourneaux, avec celle de forêts achetées sur tout le littoral, depuis Ghisoni jusqu'à Sartène ; elle défriche plus de 400 hectares de terrain autour de son usine, complante environ 15 hectares en vignes ; forme une pépinière de cédratiers, de citronniers, d'amandiers, etc., et fait en même temps la culture des céréales. Elle construit diverses maisons et magasins, puis cède gratis des terrains à divers propriétaires, à la seule condition qu'ils construiront des maisons, dans un temps donné et dont les dimensions leur seront imposées.

De plus, en faisant quelques sacrifices annuels, on obtient un instituteur, une institutrice, un desservant, un bureau de télégraphe, un bureau de poste, etc. Le mouvement commercial devient tel, qu'une recette et une lieutenance des douanes se fixent à Solenzara, qui devient également la résidence d'un garde général des forêts et d'un conducteur des ponts et chaussées.

Les hauts-fourneaux de Toga, près Bastia, appartenant à une autre Société, étaient aussi en pleine activité et ces deux établissements, comme s'ils eussent dû manquer de charbon dans un avenir prochain, se faisaient une ardente concurrence pour l'achat des makis et des forêts.

Dans l'état de ces choses et pour assurer un sérieux affouage à l'usine de Solenzara, l'un des principaux fondateurs de cette Société. M. André Lutscher, acheta le domaine forestier de *Migliacciaro*, situé dans le *Fiumorbo*, d'une superficie de 7 à 8 mille hectares de terrain déve-

loppé et dont un quartier d'environ 1,800 hectares, joint le domaine de Solenzara : c'est-à-dire que le fleuve de ce nom sert de limite aux deux propriétés.

C'était en 1865-1866. Il semblait qu'on allait sortir de la période de création, pour entrer dans une ère avantageuse et prospère. Le prix des fers était encore rémunérateur et il était permis de compter sur une situation à venir meilleure que par le passé.

Malheureusement M. Félix Jacquinet vint à mourir et il se produisit, dans les affaires de la Société de Solenzara, ce qui arrive le plus souvent à une armée, lorsque son chef tombe sur le champ de bataille: l'élan est arrêté; on examine, on compte, puis on hésite et finalement — pour employer une expression toute moderne — on se « replie ». C'est ce que fit ladite Société.

Son liquidateur, le même qui avait déjà liquidé la Société François Cipriani et C^{ie}, M. Hippolyte Richardière, fit vendre les immeubles aux enchères, le 12 mai 1868, lesquels furent achetés pour 370,000 francs par M. Marie-François-Émile Martin, président de la Société anonyme des aciers Martin.

Société anonyme des Aciers Martin (1868 à ce jour)

Cette Société fit continuer l'exploitation des forêts et reprendre la marche des hauts fourneaux, mais sans grand avantage: d'abord, parce que matières premières et main-d'œuvre étaient cher, par suite, le prix de revient de la fonte élevé; ensuite la fabrication de la fonte au coke s'améliorait sensiblement et allait bientôt supplanter celle au charbon de bois. Aujourd'hui, c'est chose faite.

J. T. GU
SOLENZARA

L'emploi de la fonte au bois, à cause de son prix élevé, est tout à fait restreint et ne sert plus guère qu'à fabriquer des fers destinés à des ouvrages spéciaux.

Les dits hauts fourneaux ont donc été éteints en 1878, et il est à craindre que ce soit pour longtemps sinon pour toujours.

Ainsi, depuis trente-cinq ans, six Sociétés se sont succédées à Solenzara et aucune, on peut le dire, n'a obtenu une situation vraiment prospère, bien que plusieurs d'entre elles aient fait de sérieux efforts pour atteindre ce but.

Nous croyons que cela tient à des causes diverses provenant d'abord des difficultés de fonder un établissement important dans un pays pauvre, absolument neuf, séparé du continent par la mer et n'offrant par lui-même aucun moyen d'action : matériaux et main-d'œuvre, il a tout fallu tirer du continent.

Ensuite, il n'existe à Solenzara aucun refuge pour les navires, pas même une bouée, bien qu'elle ait été votée depuis plusieurs années par le Conseil général, et les importations comme les exportations ne peuvent se faire que pendant six mois de l'année, durant la saison chaude. D'autre côté, les indigènes, surtout ceux qui habitent les montagnes, lesquels ne connaissent ni l'agriculture ni l'industrie qui civilisent, généralement ignorants et fiers, n'ayant pas des habitudes de travail, vivant sous le régime de la protection et possédant, par l'appui et les conseils de leurs protecteurs, une ressource de chicane peu commune, ont toujours suscité dans les exploitations de forêts une foule de procès, sans avantage pour eux, mais ruineux pour l'industriel ; procès éternisés par l'indivision du sol et la lenteur des tribunaux ; de telle sorte que des entreprises, qui auraient pu donner un résultat positif, conduisaient toujours l'exploitant à

une perte certaine. Ensuite les incendies venaient trop souvent, hélas ! achever la ruine.

Voilà, suivant nous, les principales causes de l'insuccès des affaires à Solenzara depuis la création de l'établissement de ce nom.

Nous allons maintenant examiner rapidement la situation présente.



SITUATION ACTUELLE

(1878)

Ainsi qu'on l'a vu, les hauts-fourneaux sont éteints, et les exploitations de forêts, qui avaient pour principal but de les alimenter de charbon, sont aussi arrêtées. La vente de ce combustible sur la place de Marseille, n'étant pas rémunératrice pour notre Société, vu la baisse de prix qui s'y est produite et qui s'y maintient depuis trois ans, les exploitations faites en vue de l'exportation à Marseille sont aussi momentanément abandonnées.

La Société anonyme des aciers Martin, fidèle à sa mission civilisatrice, a substitué aux usines à fer un moulin à 3 paires de meules. Il a été construit sur les ruines de l'ancienne forge dite : à la Catalane. Il sort des ateliers de MM. Feray et C^o, d'Essonnes (Seine-et-Oise). Il a été loué à M. A. Lutscher, qui l'exploite depuis bientôt deux ans et rend d'importants services à la population toute entière.

En effet, on ne recevait généralement ici, dans nos campagnes, que des farines de basse qualité, distribuées par des marchands qui n'avaient point de concurrent et qui vendaient toujours excessivement cher (de 55 à 70 fr. la balle de 122 1/2 kilogr).

Le consommateur était ainsi très-mal nourri tout en payant fort cher : il était obligé de vivre de privations.

Aujourd'hui, il mange de bon pain et à meilleur marché ; il est mieux nourri, partant, il a plus de force et moins de maladies.

La farine de Solenzara est appréciée avantagement partout où elle arrive, et la production du moulin devient insuffisante. Une mention honorable nous a été décernée à l'Exposition universelle de Paris, de 1878.

Quant aux propriétaires fonciers, qui laissaient le sol inculte faute d'un débouché pour le blé, ils ont commencé à défricher de tous côtés, étant certains, maintenant, de bien vendre leur blé au moulin de Solenzara, qui devient ainsi un bienfait pour la population de la côte orientale de l'île, depuis Cervione jusqu'à Bonifacio.

A côté du moulin, notre Société des aciers Martin ne fait actuellement que de l'agriculture: du vin, des céréales, quelques cédrats et citrons, et des amandes. — Depuis trois ans, le prix de vente des cédrats et des citrons n'est plus rémunérateur pour elle.

M. André Lutscher, dans la partie de son domaine joignant celui de la Société Martin et dont il a été parlé ci-devant, fait faire de grands défrichements.

On défriche, dans les meilleures parties de ce domaine plus de 100 hectares par an, ce qui occupe un assez grand nombre d'ouvriers et de colons. Ces derniers sont des laboureurs, cultivant les terres moyennant une part de la récolte donnée en paiement au propriétaire du sol; cette part varie, suivant la qualité et la préparation du sol, entre *un quart* et *la moitié* de la récolte.

On fait en même temps des routes carrossables, partout où il en est besoin. Celles qui sont actuellement faites ont nécessité une dépense d'environ *deux cent mille francs*, pour une longueur de *trente kilomètres*. On fait aussi des plantations d'eucalyptus: 20,000 pieds sont déjà plantés.

Tous ces travaux entretiennent le mouvement dans ce pays, occupent les habitants, assainissent, etc., en un mot civilisent.

Solenzara est aussi un lieu où viennent s'embarquer les bois et les charbons, qui descendent de la montagne par les routes forestières n^{os} 4 et 12. Depuis quatre à cinq ans, ce commerce languit et diminue d'importance; néanmoins il n'a pas cessé ici, ce qui est encore un petit avantage à ajouter à ceux qui précèdent.

Voilà la situation présente de ce nouveau et petit pays, qui s'embellit chaque jour en s'assainissant de plus en plus. On peut déjà dire, sans crainte de se tromper, qu'il est le plus agréable et le moins malsain, celui qui offre le plus de ressources, parmi tous ceux qui sont situés, comme lui, sur la côte, entre Bastia et Bonifacio.

Ce nouveau canton devrait faire partie, il nous semble, de l'arrondissement de Corte :

1° Parce que ce dernier fournirait les deux tiers des habitants;

2° Parce que les relations des dits habitants avec Corte, sont établies depuis fort longtemps;

3° Enfin parce que la distance de Solenzara à Corte n'est que de 80 kilomètres, tandis qu'il y en a 116 pour aller à Sariène.

D'ailleurs le hameau de Solenzara est, dès maintenant, préparé à cette destination, par sa composition actuelle : le bureau de poste, bureau télégraphique, église, desservant, instituteur, institutrice, docteur-médecin, lieutenance et perception des douanes, agence consulaire d'Italie, etc. ; — il ne lui manque que le poste de gendarmerie, qui continue à être caserné à Sari, on ne sait trop pourquoi ; car enfin tout le service se fait, pour ainsi dire, sur la route nationale, c'est-à-dire à Solenzara, où se rassemble toujours une population flottante, qui varie de 100 à 5 ou 600 habitants, selon la saison et l'importance des travaux qui s'exécutent dans les alentours.

Solenzara possède des marchands sérieux, qui ont des magasins d'étoffes, d'épicerie, de mercerie, de quincaillerie, etc., si bien approvisionnés que, pour trouver mieux, il faut aller à Bastia.

En résumé, ce hameau offre des ressources que l'on ne trouve généralement pas dans les villages de la Corse. C'est, de plus, entre Bonifacio et Bastia, le seul pays du littoral qui soit réellement habitable pendant la saison chaude : ce qui mérite d'être pris en considération.

J.-B. JACQUEY.

Solenzara, décembre 1878.

AVENIR DE SOLENZARA

A l'exception de la minoterie et de l'industrie forestière, il nous semble que Solenzara sera surtout un pays d'agriculture, à moins que les anciens hauts fourneaux et leurs dépendances ne servent à établir, par la suite, quelque nouvelle industrie; mais la situation de l'île par rapport au continent, et surtout le manque de refuge pour les navires, ne permettent guère d'espérer qu'il en sera ainsi.

Une voie ferrée allant de Bastia à Bonifacio, ou même seulement à Portovecchio, serait très-avantageuse à cette localité, notamment à sa minoterie : il est certain que les populations avoisinantes viendraient s'y grouper encore plus vite.

L'eau de source, chose essentielle, manque à Solenzara. On peut se la procurer moyennant une dépense d'environ 50,000 francs. Nous espérons que l'administration supérieure ne nous refusera pas son concours et qu'une fontaine alimentée par une source de la montagne voisine, sera bientôt érigée.

Sari, chef-lieu de commune, est située dans la montagne, à une distance de 8 kilomètres, et Portovecchio, chef-lieu de canton, se trouve à 40 kilomètres; Sartène, chef-lieu d'arrondissement, à 116 kilomètres de Solenzara.

D'après cela il conviendrait, dans l'intérêt des populations, d'ériger Solenzara, d'abord en commune, ensuite en chef-lieu de canton, comprenant Sari (sur Sartène), Solaro et Ventiseri (sur Corte). Ces trois communes formeraient ensemble un groupe de 3,000 habitants, et un des cantons voisins, Prunelli et Portovecchio, en formeraient encore davantage.